

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 FÉVRIER 2024

Un deux mille vingt-cin le conseil-él vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil a commencé ses
de Limoges Métropole. également convoqué le 20 février 2020, par le Président, s'est tenu en
séance publique à la maison de la Région Nouvelle-Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de
M. Christophe LAFONT, Président.

[illegible]

Aliments associés avec obligation de pourvoir:
 M. Jean-Paul LACROIX/CHOMF donne pourvoir à M. Fabien DODG.
 Mme Sarah GHEF/CHOMF donne pourvoir à M. Rémy VERRAULT.
 M. Philippe TRUDEL/CHOMF donne pourvoir à M. Jean-Luc WONGER.
 M. Marc BOURGEOIS donne pourvoir à M. Stéphane ROUSSEAU.
 M. Vincent BROUËT donne pourvoir à Mme Sophie BERNARD.
 Mme Amélie JOLIN/CHOMF donne pourvoir à Mme Marie-Ève TACOT.
 Mme Nathalie LAFRANCE donne pourvoir à M. Michel LEBEL/TAF/CHOMF.
 M. Philippe TRUDEL/TAF/CHOMF donne pourvoir à M. Brindley DUBÉ.
 M. Vincent REY/CHOMF donne pourvoir à M. Vincent LÉONIE.
 Mme Corinne LEBEL/CHOMF donne pourvoir à Mme Isabelle DESJARDINS.
 M. Vincent LAFRANCE/CHOMF donne pourvoir à M. Vincent BROUËT.
 Mme Stéphanie STAMER donne pourvoir à M. Émile Royer LONARD.

Address:
3500 W. 86th St., Suite 100, Overland Park, KS 66205, U.S.A. Tel: 913-666-6726, Fax: 913-666-6727

L'ORDRE DU JOUR EST

Modification simplifiée n°2 du Plan local d'urbanisme de Peyrille - Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

Modification simplifiée n°2 du Plan local d'urbanisme de Peyrilhac – Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

Délégation du 27 février 2026



 **TÉLÉCHARGER**